

**ATTIJARI LEASING**

Société Anonyme au capital de 27.500.000 dinars  
Siège social : Rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac

**BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)**

**BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022**

(exprimé en dinar tunisien)

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2022</u></b>	<b><u>2021</u></b>
<b>ACTIFS</b>		
Caisses et avoirs auprès des banques	20 491 366	12 295 062
Créances sur la clientèle de Leasing	435 762 158	437 062 495
Acheteurs factorés	10 096 775	11 404 177
Portefeuille de placement	1 994 951	74 459 291
Portefeuille d'investissement	20 148 033	19 456 957
Valeurs immobilisées	4 443 543	4 790 373
Autres actifs	5 475 507	4 541 427
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>498 412 333</b>	<b>497 009 783</b>
<b>PASSIFS</b>		
Concours bancaires	426	569
Dettes envers la clientèle	8 726 167	8 900 183
Comptes courants des adhérents	2 325 950	2 196 184
Emprunts et dettes rattachées	366 550 189	371 964 961
Fournisseurs et comptes rattachés	47 246 839	42 435 697
Autres passifs	11 235 836	12 306 621
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>436 085 407</b>	<b>437 804 215</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	27 500 000	27 500 000
Réserves	2 750 000	2 750 000
Primes d'émission	2 000 000	2 000 000
Réserves pour fonds social	462 103	402 238
Fonds capital risque	23 000 000	20 000 000

Résultats reportés	6 614 823	6 553 330
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>62 326 926</b>	<b>59 205 568</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>498 412 333</b>	<b>497 009 783</b>

### **Etat d'évolution des capitaux propres pour l'exercice 2022 après tenue de L'AGO**

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds Social	modification comptable	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propre au 31 Décembre 2021</b>	27 500 000	2 750 000	2 000 000	18 000 000	102 238	1 890 629	3 203 837	7 058 863	62 505 567
Affectation par l'A.G.O				2 000 000	300 000	(1 890 629)	6 649 492	(7 058 863)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2021							(3 300 000)		(3 300 000)
Prélèvement sur fonds social					(240 136)				(240 136)
Résultat au 31 décembre 2022								7 486 494	7 486 494
<b>Capitaux propre au 31 Décembre 2022 Avant Affectation</b>	27 500 000	2 750 000	2 000 000	20 000 000	162 102	0	6 553 330	7 486 494	66 451 926
Affectation par l'A.G.O du 26/04/2023				3 000 000	300 000		4 186 493	(7 486 494)	(0)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2022							(4 125 000)		(4 125 000)
<b>Capitaux propre au 31 Décembre 2022 Après Affectation</b>	27 500 000	2 750 000	2 000 000	23 000 000	462 103	0	6 614 823	(0)	62 326 925

### Organe d'administration

Nom et prénom	Fonction	Actionnaire représenté	Mandat	Adresse	Activités
Khaled BEN JEMAA	Administrateur et Président de l'organe d'Administration	Groupe KHLED Ben JEMAA	2022-2024	Tunis	<p>-Président Directeur Général de la Société d'Automobile et de Matériel ;</p> <p>-Président Directeur Général de la société de TLD ;</p> <p>-Président Directeur Général de la société de SOHOB ;</p> <p>-Président Directeur Général de la société de PLASTIC UNION.</p>
M. Said SEBTI	Administrateur	Attijari Bank	2022-2024	Tunis	Directeur Général Attijari bank
M. Kamel HABBACHI	Administrateur	lui-même	2022-2024	Tunis	Directeur Général Adjoint Attijari Bank, chargé de la Banque de Détail
M. Mohsen BOUZID	Administrateur	lui-même	2022-2024	Tunis	Responsable du Pôle Recouvrement, Contentieux et Juridique d'Attijari bank.
M. Lassaad M'ZAH	Administrateur Indépendant	indépendant	2022-2024	Tunis	Directeur Général financier chez SFBT et PDG de "SOSTEM" Sté des stations thermales et des eaux minérales
M. Moez EL GHALI	Administrateur Indépendant	indépendant	2022-2024	Tunis	Président Directeur Général de MS solutions SA
M. Mongi TRIMECH	Administrateur, représentant les actionnaires minoritaires d'Attijari Leasing	Actionnaire minoritaire	2022-2024	Tunis	Président du conseil d'administration de STEP "société tunisienne d'élevage de poisson" ainsi que président du conseil d'administration de SMTI "Société Méditerranéenne de Transport International"

## Résolutions Adoptées à L'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing tenue le 26/04/2023

### **PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2022 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2022 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2022 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

### **DEUXIEME RESOLUTION :**

(Approbation des conventions et engagements visés par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des différentes conventions proposées et validées par le Conseil d'Administration de la société, du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état pour les besoins de l'arrêté de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

### **TROISIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

D'affecter les résultats de l'exercice 2022 comme suit :

(Montant en Dinars Tunisien)

<b>Proposition Affectation Résultat 2022</b>				
<b>Résultat Net 2022</b>				<b><u>7 486 493</u></b>
Report à nouveau				6 553 330
Réserves de réinvestissement				3 000 000
<b>Bénéfice disponible</b>				<b><u>11 039 823</u></b>
Distribution Prévues (1,5DT / action ou de 15% de la VN)				4 125 000
Dotations au Fonds Social				300 000
<b>Report à Nouveau</b>				<b><u>6 614 823</u></b>

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le **25 Mai 2023**

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

#### **QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2022 à 80 mille dinars nets et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

#### **CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2023 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2023 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité de Nomination et de Rémunération au titre de l'exercice 2023 à 15 mille dinars nets.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

#### **SIXIEME RESOLUTION :**

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 80 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

#### **SEPTIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité